

Déclaration de contamination des produits et composants

Adresse de retour :

Burkert Switzerland AG | Massimo Perrone | Bösch 71 | 6331 Hünenberg

Autres informations :

Tel. +41 41 785 66 66 | Fax +41 41 785 66 66 | <https://www.buerkert.ch> | massimo.perrone@burkert.com

La déclaration de contamination doit être remplie, signée et jointe à la livraison ainsi qu'apposée à l'extérieur de l'emballage. La déclaration de contamination doit être remplie consciencieusement et au mieux des connaissances et du savoir de l'entreprise. Il ne sera pas possible de traiter votre opération pour des raisons de sécurité au travail si la déclaration de contamination fait défaut. Nous tenons à souligner que de fausses informations dans une déclaration de contamination peuvent donner lieu à une obligation de payer des dommages et intérêts.

Numéro RMA :

Coordonnées

Nom de la société

Interlocuteur

Rue et numéro.

Téléphone

Code postal et ville

E-mail

Informations produit

Type

Numéro d'identification

Quantité

Numéro de série

Raison du retour :

Informations complémentaires :

Informations sur la contamination

Le produit a été contaminé avec :

inoffensif

corrosif, agressif, irritant



dangereux pour l'environnement



dangereux

oxydant, comburant



toxique



explosif

cancérigène, dangereux pour la santé



inflammable



autres :

Le produit a été nettoyé avec :

Par votre signature, vous reconnaissez l'entière responsabilité du contenu et vous confirmez la décontamination effectuée conformément aux exigences légales.

Date :

Nom en majuscules :

Signature : _____